

# La force des s@ges

Bulletin électronique mensuel de l'AQDR – Novembre 2012 - N° 70

*Le tour de l'actualité aînée en quelques clics*

## L'assurance autonomie selon Réjean Hébert

Par Jacques Fournier  
AQDR St-Michel

Qu'est-ce au juste que le projet d'assurance autonomie que caresse le nouveau ministre de la Santé et des Services sociaux ?

Selon ces extraits de la [Revue canadienne du vieillissement](#) de mars 2012, cette assurance autonomie devrait répondre aux six principes suivants :

- **universalité**: couvrant tous les citoyens sans tenir compte de leurs ressources financières;
- **solidarité**: financée publiquement à partir d'un mode de taxation spécifique (impôt sur le revenu ou taxe de vente) ou de cotisations;
- **capitalisation** (du moins en partie): pour prévoir l'augmentation des coûts liée au vieillissement de la population dans une perspective d'équité intergénérationnelle;
- **individualisation**: allocation déterminée suite à une évaluation des besoins de la personne;
- **régionalisation**: gérée au niveau local ou régional pour tenir compte du contexte;
- **neutralité**: sans égard au lieu de résidence.



Le nouveau ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec, le Dr Réjean Hébert.

L'ASA (allocation de soutien à l'autonomie) serait versée en nature pour les personnes hébergées en institutions et servirait au financement de ces établissements. Elle serait aussi versée en nature dans des ressources intermédiaires ou des résidences privées par contrat de service avec les établissements du réseau (achat de places). Lorsque la personne reçoit des services à domicile par les établissements publics, le financement lié à ces services proviendrait également de l'ASA. On pourrait donc, par ce moyen, opérationnaliser le principe voulant que « l'argent suit le client » et assurer aux établissements un financement ajusté aux clientèles qu'ils desservent.

Pour les autres situations, l'ASA prendrait la forme d'une allocation en espèces pour acheter des services d'un organisme communautaire (ex: popote roulante), d'une entreprise d'économie sociale (ex. : aide aux tâches domestiques) et d'organisations privées (ex. : services de soins et d'aide).

L'ASA pourrait être aussi utilisée pour financer les soins dispensés dans des organisations privées desservant plusieurs personnes en perte d'autonomie (ex. résidences privées).

Des ententes formelles devraient être conclues avec les organismes prestataires pour fixer les tarifs et conditions de prestations. Des normes, en particulier concernant le nombre et la formation des membres du personnel, devraient être intégrés à ces ententes pour assurer une

prestation de qualité. Un processus d'évaluation périodique permettrait de s'assurer du respect de ces normes lors du renouvellement des ententes.

Comme c'est le cas en Suède et au Japon, l'ASA ne devrait pas être utilisée pour rémunérer les proches aidants, sauf dans des situations exceptionnelles où les services ne peuvent être assumés par un prestataire (ex. : services de soir ou de nuit). Dans ce cas, l'attribution de l'ASA devrait se faire par l'utilisation du Chèque emploi-service qui garantit le respect de normes minimales de travail et le versement d'avantages sociaux.

Cette caisse devrait financer les besoins actuels des bénéficiaires et capitaliser une partie de son avoir pour prévoir l'augmentation des coûts due au vieillissement de la population dans une perspective d'équité intergénérationnelle.

Comment financer cette caisse ? Une partie du financement est déjà incluse dans le budget actuel de la santé et des services sociaux, soit les 2,8 milliards de dollars consacrés actuellement aux soins de longue durée. On peut toutefois ajouter à cette contribution les quelque 606 millions consacrés chaque année aux multiples programmes de crédits d'impôts: pour maintien à domicile, pour aidants naturels, pour répit à un aidant naturel, pour services médicaux touchant l'invalidité (Gibeault, 2009). Ces crédits d'impôts ne sont pas attribués selon les besoins des personnes et leur valeur est souvent conditionnée par le revenu, ce qui les rend inéquitables. En plus, ils sont souvent utilisés au bénéfice des résidences privées d'hébergement qui aident leurs résidents à compléter les formulaires de demandes souvent complexes.

On peut lire d'autres textes sur ce sujet dans [La Presse](#), [Le Soleil](#), [L'Actualité](#), sur [TVA nouvelles](#), [Radio-Canada](#) et dans le [bulletin](#) de l'Université de Sherbrooke.

Sources : Hélène Le Brun, CSQ, et Jacques Fournier

## Nouvelles de l'AQDR

### Assemblée des présidents et présidentes de l'AQDR

Cette session de deux jours se tient traditionnellement à l'automne. Cette année, c'était les 23 et 24 octobre, à l'hôtel Mortagne de Boucherville. La première journée du mardi a été consacrée en majeure partie à une réflexion sur les actions de défense des droits. Les catégories du Secrétariat à l'action communautaire autonome (SACAIS) ont été le cadre de cette réflexion qui a permis aux président-e-s d'identifier comment les actions du National et de leurs sections s'y placent.



Le lendemain, les participants ont priorisé les principaux enjeux de gouvernance : soit les opportunités et les menaces que rencontre actuellement le mouvement AQDR et qui concernent ses membres.

À plusieurs reprises, les participants ont été invités à exprimer les préoccupations des sections, notamment face aux orientations du

mouvement et à la mission de défense des droits. Un congrès d'orientation a été demandé pour mieux se positionner face à cette mission et travailler tous dans la même direction. Les dossiers importants ont été évidemment évoqués et ces préoccupations partagées avec un représentant ministériel qui était présent le mardi soir.

## L'AQDR Ahuntsic-St-Laurent fête la Journée des personnes âgées



Le 1er octobre, l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) Ahuntsic-Saint-Laurent a organisé une rencontre dans ses locaux pour fêter la Journée internationale des personnes âgées.

Lors de cet événement plusieurs personnalités étaient présentes, dont la députée de Crémazie et ministre de l'Immigration, Diane De Courcy, la directrice du Centre d'appui aux communautés immigrantes, Anait Aleksanian, la responsable des communautés d'origines diverses au

comité exécutif de la Ville de Montréal, Mary Deros, ainsi que le conseiller de Bordeaux-Cartierville et président du conseil municipal, Harout Chitilian.

Lire la suite de [l'article](#) du *Courrier Ahuntsic*.

## 200 membres de l'AQDR se réunissent à Alma

Près de 200 membres de l'AQDR se sont rencontrés, sous la présidence d'honneur de Benoit Laprise, ex-président national, le 18 septembre afin de montrer à toute la population que les

ânés sont un actif pour la société. Un panel composé de trois personnalités bien connues a permis d'aborder les thèmes de la santé, de l'hébergement et des finances.

Martine Couture, présidente et directrice générale de l'Agence de la santé et des services sociaux du Saguenay - Lac-Saint-Jean, a abordé son intervention en traçant un portrait des aînés dans la région, mentionnant que vieillir n'est pas une maladie.

Les aînés seront 20 000 de plus d'ici 2022. Présentement, ils représentent 18 % de la population. Le vieillissement n'est pas un problème, c'est une réalité démographique. Parmi les 65 ans et plus, 81 % n'ont pas besoin d'aide.

La [suite](#) à lire dans le journal *L'Étoile du Lac*.



Conduits par la présidente du Regroupement AQDR, quelque 180 participants au colloque 2012 ont envahi les rues du centre-ville d'Alma sur l'heure du midi et participé à une marche pacifique afin de montrer à l'ensemble de la population que les personnes aînées sont des gens actifs qui font beaucoup pour la société : que « *les aînés sont un actif* », thème de leur colloque.

## *Vieillir chez soi, c'est possible !* L'AQDR Laval tient un forum sur le maintien à domicile



Le 26 octobre, à la Place des aînés de Laval, se déroulait l'événement *Vieillir chez soi, c'est possible !* Il se tenait dans le cadre de la Semaine lavalloise des aînés.

Linda Séguin et Anne Roy, du CSSS de Laval, ont présenté l'ensemble des services de maintien à domicile, suivies de Louis Plamondon, président de l'AQDR nationale, qui a mis l'accent sur les besoins des aînées à domicile (ce sont surtout des femmes).

Une quinzaine de kiosques, tenus par les organismes communautaires qui donnent des services, ont été fort achalandés : les personnes présentes ont pu ainsi s'informer des services rendus et de leurs modalités.

## Conférence de Louis Plamondon

On peut écouter sur [Youtube](#) la conférence d'ouverture de Louis Plamondon, président de l'AQDR, dans le cadre du colloque *Connaissance et respect des droits des aînés en résidences d'hébergement* organisé par le Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes - Bas-Saint-Laurent (CAAP BSL) en 2011.



## 13 novembre : Journée de la gentillesse au Québec

L'instigatrice pour la mobilisation de la *Journée de la gentillesse* au Québec, intervenante sociale à l'AQDR Centre-du-Québec, Louise Rajotte, qui s'est méritée le prix Plaidoyers-victime (2009 – 2012 - remis à tous les quatre ans) pour son engagement envers la prévention de la violence, fait appel, avec l'ensemble de l'équipe AQDR et des bénévoles du regroupement, pour la sensibilisation de vivre au quotidien des gestes concrets de respect et d'ouverture à l'autre.

L'AQDR Centre-du-Québec est à sa deuxième édition de cet événement qui a été souligné en 2011 à l'Assemblée nationale. M. Benoit Laprise, ex-président de l'A.Q.D.R. nationale et ex-parlementaire, en était le porte-parole auprès de l'Assemblée nationale. L'AQDR Centre-du-Québec a déjà reçu l'appui de l'Association de création littéraire chez les jeunes (Web) reliant les pays francophones et de l'Association provinciale Marie-Reine.

Cette journée mondiale est soulignée dans plusieurs pays, le 13 novembre. Il est à noter que l'événement a débuté au Japon à l'université de Tokyo pour contrer la violence. Depuis plusieurs années, plusieurs pays, dont la France, soulignent cet événement.

À VOUS DE VOUS JOINDRE À NOUS! Votre geste vous semble-t-il être une goutte d'eau face à une mer de besoins? Mais l'accumulation de tous ces gestes de considération, d'encouragement peut faire bouger les choses. Le changement d'attitude de chacun peut faire beaucoup pour un changement social empreint d'humanisme.

Pour nous joindre : *Comité de la Journée de la gentillesse au Québec*, AQDR Centre-du-Québec, 255, rue Brock, local 208, Drummondville QC J2C 1M5. 819 475-6909 [gpadi@cgocable.ca](mailto:gpadi@cgocable.ca)



## Nouveau webmestre à l'AQDR nationale

Mathieu Chartier a commencé son travail de webmestre. Il a déjà apporté plusieurs aménagements et améliorations au [site de l'AQDR nationale](#). Il remplace progressivement Jean-Guy Racine, dont le travail bénévole depuis une dizaine d'années a permis de jeter les bases de tout le système actuel de communications et de gestion. Un chaleureux hommage a été rendu à Jean-Guy à l'Assemblée des présidents.





# Femmes recherchées !

Par M.- Denise Pilon

Comité Condition féminine de l'AQDR

Le comité Condition féminine de l'AQDR nationale requiert la présence d'une quinzaine de femmes dans le but d'échanger sur la reconnaissance de notre engagement social et du leadership que nous exerçons, dans nos différentes associations mixtes.

C'est à la demande de la Fédération des femmes du Québec, que nous organisons ce rendez-vous le mercredi 21 novembre prochain, dans les locaux de l'AQDR nationale, de 13h à 16h30.

Dans le cadre de ce projet, deux représentantes du Comité des femmes âgées de la FFQ animeront cette rencontre et feront de même auprès de retraitées de l'AREQ, de la FADOQ ainsi que de l'AQRP. S'ensuivra, au printemps, la mise en place d'un forum, auquel nous serons toutes conviées, afin de partager certains éléments qui seront ressortis lors de nos rencontres respectives.

Donc le 21 novembre, nous aurons l'opportunité d'écrire une petite page d'histoire à notre façon, puisque cette réflexion collective est une première et qu'elle nous conduira très certainement à améliorer notre visibilité dans notre engagement social. De plus, le fait d'avoir été une association retenue parmi tant d'autres, illustre tout de même ici l'excellente réputation dont bénéficie l'AQDR.

En espérant vraiment que cette journée en soit une vécue sous le label de la réussite, S.V.P. confirmez votre présence avant le 15 novembre, à l'adresse suivante : [mdpilon@videotron.ca](mailto:mdpilon@videotron.ca) ou par téléphone, auprès de Danie Beauséjour, au 514- 935 -1551.

*Soulignons que cette conférence va être relayée sur le web. Ainsi, les membres branchés pourront l'écouter de chez eux et intervenir. C'est une première.*

## Retraite des femmes : entre le rêve et la réalité

Un dossier de la Gazette des femmes. Le revenu à la retraite est un enjeu pour tous les Québécois. Cela dit, les femmes sont plus sévèrement touchées.

Bon nombre d'entre elles, avancent des expertes, seront appelées à vivre dans la pauvreté pour la première fois dans leur vie, ce moment venu. Certes, des mesures gouvernementales pour aider les Québécois à gonfler le revenu de retraite sont proposées, mais aucune d'elles ne tient compte du travail non rémunéré effectué par les femmes au cours de leur vie.

Avec la collaboration du journaliste Olivier Schmouker, la *Gazette des femmes* propose un dossier pour mieux comprendre cette problématique, alors que quatre femmes à la retraite ont bien voulu partager l'état de leur situation financière avec nous. Six [articles](#) à lire.



## Thaïs – La voix de la lutte des femmes. 1886-1963

Féministe de la première, Thaïs Lacoste-Frémont s'est employée avec beaucoup d'énergie à ouvrir aux femmes le chemin vers leur liberté. Dans son ouvrage *Thaïs – La voix de la lutte des femmes. 1886-1963* qu'elle vient de publier chez Septentrion, (2012), Denise Girard nous fait découvrir cette pionnière dont l'œuvre est méconnue.

Voir l'[émission](#) *La fin de semaine est à 7 heures*.

Source : Denise Pilon

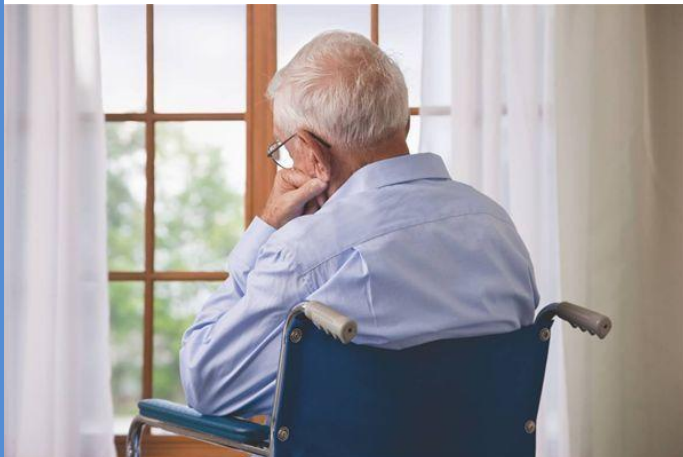


## Hébergement et services à domicile

### L'hébergement « pour évaluation » : le cauchemar du système de santé

Chaque jour dans les hôpitaux du Québec, au moins 1 000 patients sont cloués inutilement dans des lits de soins de courte durée faute de ressources en hébergement ou à domicile. Les Libéraux avaient promis plus de 2 milliards pour y remédier, et déjà mis en place certaines mesures, comme le Programme 68. Mais ce programme, censé être une planche de salut pour les personnes âgées, s'est transformé en véritable enfer pour un homme et sa mère, atteinte de la maladie d'Alzheimer. Faute de ressources dans le secteur public, ils se tournent à contrecœur vers le privé. Lire la suite de [l'article](#) de La Presse.

### Pas assez de lits pour les aînés dans les hôpitaux



Le Conseil pour la protection des malades estime qu'on a fermé trop rapidement des milliers de lits dans les hôpitaux du Québec pour la clientèle âgée en attente d'hébergement, et qu'il est urgent de revoir le «Programme 68», rebaptisé Programme hébergement pour évaluation (PHPE).

Selon le président du Conseil, Me Paul Brunet, ce programme mis en place il y a environ deux ans par l'Agence de la santé de Montréal laisse place à des situations carrément «inhumaines». [L'article](#) de La Presse donne des détails.

### Granby : un CHSLD en novembre 2013

Près de cinq ans après l'annonce du projet par le gouvernement libéral, l'entente de partenariat pour la conception, la construction, le financement et l'opération du Centre d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD) de 66 lits de Granby a été finalement

signée par l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie et l'entreprise Nationax. Les détails dans [l'article](#) de l'Express de Granby.

## Centres d'hébergement privés : gare aux mauvaises conditions de travail...

Les centres d'hébergement privés (CHP) auront de plus en plus de difficulté à offrir des services de qualité aux aînés en raison des conditions de travail déficientes qui y règnent, ont souligné jeudi les syndicats CSN représentant les employés qui travaillent dans ces centres. Ces conditions de travail provoquent un grand roulement de personnel et plusieurs emplois sont en pénurie de personnel, a indiqué la CSN, jeudi, par voie de communiqué.

Voir [l'article](#) du Journal de Montréal.

## Protecteur du citoyen : une attention particulière portée aux personnes âgées

Le signalement est parvenu au Protecteur du citoyen au cours des derniers mois: dans un hôpital où on voulait désengorger les services d'urgence et disposer de chambres supplémentaires, on a appliqué une stratégie de déplacement de groupe en libérant des chambres occupées par des personnes âgées en attente d'hébergement.

C'est ainsi qu'une soixantaine d'entre elles se sont retrouvées, du jour au lendemain, dans un CHSLD qui n'était pas prêt à les recevoir. Le Protecteur du citoyen a déploré à la fois le déroulement de l'opération, la précipitation dans laquelle les transferts ont eu lieu et le manque de respect à l'égard de personnes vulnérables. Il a également recommandé qu'on cesse définitivement d'avoir recours à de telles pratiques.

Lire la suite de cette [publication](#) du Protecteur du citoyen dans la revue mensuelle *Protégez-vous*.



## Plaignante en furie contre l'Ordre des infirmières

Accusée par une plaignante d'avoir fait preuve de négligence envers un parent, une infirmière, Caroll-Ann Bretherton, a été radiée pour six mois, suite à une décision de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ).

Cette décision est en lien avec des événements datant de juillet 2010 dans un centre d'hébergement de la région de Lanaudière. Et qui ont entraîné le décès du père de la plaignante (que l'on ne peut plus nommer en raison d'une ordonnance de non divulgation demandée par l'OIIQ).

Lire la suite de [l'article](#) de l'hebdomadaire Rive-Nord.

## Soins à domicile : détérioration du climat de travail au CSSS de Québec



Le Conseil central de Québec Chaudière-Appalaches (CSN) et le Syndicat des professionnel·les de la santé et des services sociaux (SPSSS-CSN) s'opposent aux intentions de la direction du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de la Vieille-Capitale d'accorder un autre lucratif contrat de près d'un million \$ à l'entreprise privée Proaction pour réorganiser le travail dans les soins à domicile.

« À l'heure où il y a consensus sur l'urgence d'investir dans les soins à domicile pour faire face au vieillissement de la population, le CSSS de la Vieille-Capitale s'apprête à répéter les mêmes erreurs commises ailleurs, dont au CSSS Québec-Nord où le modèle de Proaction a eu des effets néfastes tant sur le climat de

travail que sur la qualité des services. Nous venons de compléter un premier bilan de cette expérience et les résultats ont eu pour effet d'aggraver les problèmes d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre déjà aigus », a souligné le président du SPSSS-CSN, Danny Roy.

Lire la suite de [l'article](#) du Beauport-Express, ainsi que le [communiqué](#) de la CSN. Un autre [article](#) parle la situation dans Ahuntsic et Montréal-Nord à Montréal.

## La FSQ-CSQ demande d'enterrer la méthode Toyota

La Fédération de la santé du Québec (FSQ-CSQ), affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), demande au nouveau ministre de la Santé et des Services sociaux, Réjean Hébert, d'entreprendre ses nouvelles fonctions en enterrant une fois pour toutes la méthode Toyota chère à son prédécesseur comme modèle d'organisation du travail, de même que les projets pilotes initiés autour de cette approche.

La présidente de la FSQ-CSQ, M<sup>me</sup> Claire Montour, souhaite que le ministre Hébert renonce aux supposées recettes miracles en organisation du travail pour plutôt entreprendre des discussions franches avec les représentantes des travailleuses et des travailleurs afin de trouver des solutions aux problèmes.

Lire la [suite](#). On trouve aussi une [critique](#) intéressante de la méthode *lean* par Xavier Perrin. Et un [article](#) de l'hebdomadaire français L'Express sur ces méthodes dans l'industrie.



## Chèque emploi service Il y a un mot pour décrire Anne...

Pierre Moreau souffre de la sclérose en plaques. Depuis 25 ans, la maladie l'a peu à peu privé de son autonomie. Songez que cette grande maison qu'il habite à Sainte-Adèle avec son épouse Jacinthe, Pierre en a supervisé la construction lorsqu'il pouvait encore manipuler son fauteuil roulant avec ses bras. Sa maison a été construite en prévision de la lente dégradation de son corps. [...] Depuis neuf ans, Anne se pointe chez Pierre vers midi. Et elle l'assiste, 35 heures par semaine.

Lire la [chronique](#) de Patrick Lagacé de La Presse.

## Une solution : les télésoins

Les télésoins sont une technique efficace, selon une étude publiée récemment par une équipe de chercheur de la Chaire de recherche du Canada en technologies de l'information dans le secteur de la santé. Au CSSS de la Pointe-de-l'Île, cette technique serait particulièrement efficace.

Les télésoins permettent un suivi systématique des patients souffrant de maladies chroniques. Ce suivi se fait par le biais d'un écran tactile (branché au téléphone) ou d'ordinateur personnel. L'application pose des questions sur l'état de santé des patients qui n'ont qu'à répondre au questionnaire dans le confort de leur salon. En plus d'éliminer le temps d'attente pour consulter l'infirmière, ce système permet aux patients d'apprendre à gérer leurs problèmes de santé. Lire la suite de [l'article](#) de l'Avenir de l'Est.



# Sur la place publique

## Québec réduirait le nombre d'agences de la santé

Les agences de la santé et des services sociaux sont dans la mire du ministre de la Santé, Réjean Hébert, qui songe à en réduire le nombre dans une opération visant à alléger les structures dans le réseau de la santé.

Le ministre ne souhaite pas la disparition des agences de la santé, mais, selon lui, celles-ci sont trop nombreuses. « *On en a beaucoup. On en a plus que le nombre de régions administratives, et j'ai demandé au ministère de réfléchir sur le nombre d'agences. J'ai déjà des propositions. Je vais les examiner au cours des prochaines semaines* », a-t-il expliqué à son arrivée au Conseil des ministres. Lire [l'article](#) du Devoir.

## Santé : la taxe du compromis

Le gouvernement Marois renonce à abolir la taxe santé pour l'année en cours, et elle ne sera éliminée que partiellement à compter de l'an prochain. Pour financer cette mesure, l'impôt des

contribuables gagnant 100 000 \$ et plus sera augmenté, mais le traitement fiscal des gains en capital et des dividendes restera inchangé.

Le ministre des Finances et de l'Économie, Nicolas Marceau, présentera un projet de loi de nature budgétaire dès cet automne pour mettre en place cette « nouvelle contribution santé progressive », selon l'expression du ministère. Si ce projet de loi est rejeté par l'Assemblée nationale, le gouvernement sera renversé. Le jeune gouvernement minoritaire de Pauline Marois jouera donc sa tête d'entrée de jeu puisque tant le Parti libéral que la Coalition avenir Québec ont signifié qu'ils étaient contre la nouvelle proposition péquiste.

Lire la suite de [l'article](#) du Devoir.

## Plus de la moitié des Québécois n'ont jamais entendu parler des groupes de médecine familiale

Le ministère de la Santé et des Services sociaux doit revoir sa stratégie, selon le Regroupement des comités d'utilisateurs. Un sondage Léger Marketing effectué pour le compte du Regroupement provincial des comités des utilisateurs (RPCU) à la toute veille de la *Semaine des droits des usagers du réseau de la santé et des services sociaux* indique que les Québécois connaissent fort mal les groupes de médecine familiale (GMF). Lire le [communiqué](#) complet du RPCU.



## Mort assistée: Québec attend le rapport

La ministre déléguée à la Santé publique, Véronique Hivon, a « hâte » de recevoir le rapport du comité d'experts juridiques concernant l'aide médicale à la mort, car elle veut « passer à l'action » et déposer un projet de loi.

Le comité, qui a été constitué en juin à la suite des audiences de la Commission sur la question de mourir dans la dignité, rencontrera aujourd'hui le personnel du ministère de la Justice. Son rapport est attendu d'ici à la fin du mois d'octobre.

Lire [l'article](#) de La Presse. À noter que, depuis, la ministre Hivon s'est retirée de ses fonctions.

## Journée internationale des personnes âgées

### La CSN réclame des actions rapides du nouveau gouvernement

Pour la Confédération des syndicats nationaux, le gouvernement doit sans tarder s'attaquer aux besoins grandissants des aîné-es en matière de santé et de services sociaux. La CSN cible trois grands secteurs d'amélioration : un renforcement des services de soutien à domicile, une meilleure gestion de l'offre d'hébergement public et une meilleure intégration des services. Le conseil central de Québec a tenu d'ailleurs une journée thématique qui réunit les intervenantes et les intervenants du milieu à l'occasion de la Journée internationale des personnes âgées. Lire le [communiqué](#) complet.

## Colloque CSN *Vieillir dans la dignité* le 23 novembre

Organisé par le Conseil central de Montréal de la CSN, le vendredi 23 novembre au 7595, boul. Saint-Laurent. Le coût de l'inscription est de 20\$ pour défrayer le dîner qui sera servi sur place. On y parlera de logements, de soins à domicile et en CHSLD. L'événement sera animé par Ariane Émond, journaliste et animatrice. L'un des panelistes sera Jacques Fournier, responsable du dossier Santé à l'AQDR.

Voir les [détails](#) pour s'inscrire.

## Montréal, municipalité amie des aînés



La nouvelle devrait faire plaisir à au moins 250 000 Montréalais: le 1er octobre, leur ville est devenue officiellement «amie» des aînés, en implantant une centaine de mesures destinées à leur faciliter la vie.

C'est en effet ce jour-là que Montréal a été accréditée par le gouvernement du Québec en tant

que «municipalité amie des aînés», comme il en existe 322 à l'échelle de la province. Le programme, ambitieux, vise autant le déglacage plus rapide des trottoirs qu'à tout mettre en œuvre pour que les aînés se sentent en sécurité.

On veut augmenter le temps de passage des piétons aux intersections, encourager la rénovation des résidences facilitant la vie aux personnes âgées, installer des ascenseurs dans 12 stations de métro, proposer des exercices dans les parcs et même grossir les caractères sur les panneaux toponymiques.

Lire [l'article](#) de La Presse et le [communiqué](#).

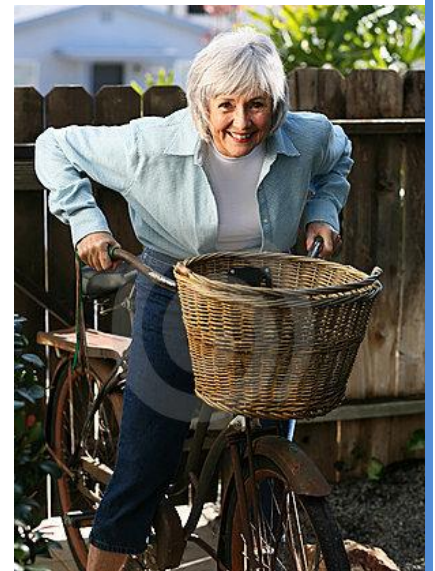
## Un DVD pour stimuler les aînés

Le Réseau d'information des aînés du Québec (RIAQ) a lancé, le 24 septembre, un DVD de 24 segments qui sensibilisent les personnes âgées à l'importance de bouger et de se tenir occupé quel que soit leur âge.

Le document a été présenté devant une cinquantaine de personnes lors d'une conférence de presse à la Galerie du Ruisseau de Laval.

Au total, 10 capsules mettent en vedette des aînés actifs et leurs différentes passions. Les 14 autres vidéos présentent des artistes qui parlent des services du RIAQ et prodiguent des conseils de santé.

Les détails dans [l'article](#) du Courrier Laval.





## Guide « Programmes et services pour les aînés »

Le guide [Programmes et services pour les aînés](#), produit par le gouvernement du Québec, vise à faire connaître les programmes et les services offerts aux personnes âgées, notamment en matière de santé, de logement, de maintien à domicile, de revenu et d'impôt.

Toutefois, certaines questions comme la préretraite et les régimes complémentaires de retraite n'y sont pas traitées. Elles le sont dans le guide électronique [Prendre sa retraite](#). Également, si vous avez besoin d'information sur les programmes et services concernant la perte d'autonomie, le guide [Perdre son autonomie](#) vous sera d'une grande utilité.

Services Québec publie également, en version électronique et imprimée, le guide [Que faire lors d'un décès](#). On y explique toutes les démarches de nature administrative à effectuer en pareille circonstance.

Source : [AREQ](#)

## L'Autorité des marchés financiers sur Facebook

Parallèlement au retour de sa campagne [5bonnesquestions.ca](#) à la [télévision](#), l'Autorité des marchés financiers lance un projet pilote sur Facebook : [Les bonnes questions](#). Ce projet se déroulera du 1er octobre au 30 novembre 2012.

Cette initiative vise à rejoindre les consommateurs de produits et services financiers par une meilleure exploitation du canal électronique conformément à ce qui a été annoncé au [plan stratégique 2012-2017](#).

Elle offre une prolongation à la campagne dans les médias traditionnels. On y traitera de questions qui sont au cœur des préoccupations des consommateurs, qu'elles touchent l'investissement, la prévention de la fraude, les assurances, l'épargne et les finances personnelles. Nous vous invitons [à participer à notre initiative](#) et à la faire connaître autour de vous.

Source : AMF

## À combien étaient imposés les plus riches lorsque l'économie allait bien?

Les taux d'imposition durant la période qui s'étend de la fin de la Seconde guerre mondiale au début des années 1980 étaient si élevés en comparaison à ceux d'aujourd'hui que la majorité des gens s'étonnent devant les chiffres:

- Aux États-Unis, la tranche supérieure des revenus des plus riches était imposée à 91 % jusqu'en 1964.
- Au Royaume-Uni, ce taux s'élevait à 83 % lorsque Margaret Thatcher est arrivée au pouvoir en 1979.
- En [France](#), les plus riches payaient entre 60 et 80 % d'impôt sur la tranche supérieure de leurs revenus durant toute la période de l'après-guerre.
- Au Canada, le taux le plus élevé, qui atteignait 46 % dans les années 1970, est aujourd'hui à 29 %. Le vent a tourné dans les années 1980 avec le gouvernement conservateur de Brian Mulroney. Les niveaux d'imposition sont passés de dix à trois (il y en a quatre aujourd'hui).



D'autres [informations](#) sur le blogue Socio-économie.

## Les « petites nations »

**J.F.** Le résultat des élections du 4 septembre m'a rappelé ces propos du grand écrivain tchèque Milan Kundera dans *Les Testaments trahis* : « *Les petites nations. Ce concept n'est pas quantitatif; il désigne une situation, un destin: les petites nations ne connaissent pas la sensation heureuse d'être là depuis toujours et à jamais; elles sont toutes passées, à tel ou tel moment de leur histoire, par l'antichambre de la mort; toujours confrontées à l'arrogante ignorance des grands, elles voient leur existence perpétuellement menacée ou mise en question; car leur existence est question* ».

D'une élection à l'autre, nous ne savons pas si pourront être mis en place des mécanismes qui favoriseront le maintien, l'épanouissement et l'empowerment (la responsabilisation, l'augmentation de l'autonomie) de notre nation.

Comme peuple, nous sommes habitués à être piqués de banderilles par l'histoire et par la géographie, et à toujours nous remettre sur nos pieds, comme un petit taureau tenace et invaincu. Mais tant que les corridas ne seront pas interdites, quelle dépense constante d'énergie !

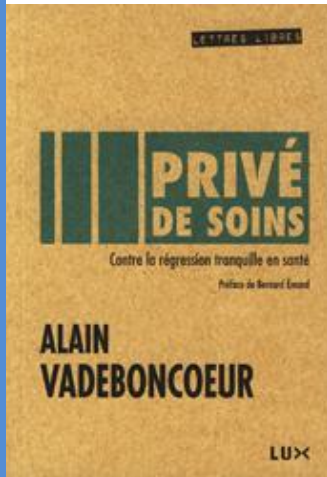
Ceux qui n'aiment pas  
la corrida n'ont qu'à pas  
y aller!!



RAT

# SÍ VOUS AVEZ LE TEMPS DE LIRE...

## Privé de soins



On entend souvent que, malgré notre bonne volonté, nous n'avons plus les moyens de faire fonctionner notre système de santé public. Il coûte trop cher. Mais pour le Dr Vadeboncoeur, c'est un préjugé qui résulte d'une équation mal posée : si notre priorité est effectivement de soigner le mieux possible l'ensemble de la population, le système public est le plus efficace et le moins coûteux. À ce compte, nous n'avons pas les moyens de nous en priver.

À mesure qu'il propose des solutions concrètes aux défis posés par le maintien du régime public de soins, cet essai taille en pièces les mythes véhiculés par les promoteurs du privé : l'explosion des coûts de la santé, la supériorité du modèle PPP, l'efficacité du privé, etc. Rarement a-t-on vu un domaine où les faits appuient avec autant d'évidence la nécessité de défendre le bien commun. Lire [l'article](#) du Devoir.

Chef du service de médecine d'urgence de l'Institut de cardiologie de Montréal et professeur agrégé à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, le Dr Alain Vadeboncoeur, bien connu du grand public pour animer [l'émission Les docteurs](#) à la SRC, est aussi président des [Médecins québécois pour le régime public](#).

*Privé de soins – Contre la régression tranquille en santé*, Alain Vadeboncoeur, [Lux Éditeur](#).

## Rompre ! Le cri des indignés



J.F. Avez-vous envie de tailler dans du neuf et d'examiner des perspectives originales d'action ? Je vous recommande la lecture du petit livre de 108 pages de Dominique Boisvert, *Rompre ! Le cri des indignés*, qui vient de paraître chez Écosociété, au bas coût de 10 \$.

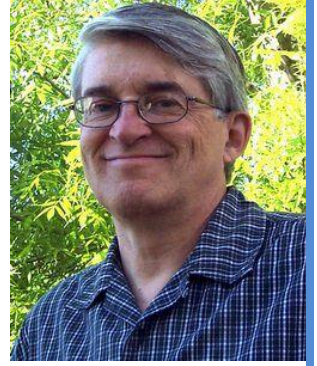
Rompre avec l'argent, la vitesse, la propriété, la guerre et la violence, l'acceptation de l'inacceptable, la facilité, la liberté mal comprise, l'individualisme, la compétition, le « toujours plus », la surconsommation, la distraction, la pornographie, le travail, la fuite en avant dans le virtuel, etc. *« Que veut donc dire rompre dans un tel contexte ? C'est fondamentalement revendiquer le primat de l'autonomie et de la conscience dans la construction du vivre ensemble. C'est affirmer que le collectif idéal est la construction consciente d'individus autonomes, et non pas la somme abstraite de personnes formatées, passives ou consommatrices »* (p. 25).

Le fonctionnement de notre société repose sur notre consentement, le plus souvent implicite et inconscient. Ne serait-il pas temps de rompre ? En continuité avec les indignés, l'auteur plaide qu'il faut travailler à construire cet autre monde possible. Le livre se lit fort agréablement et il ne lui manque qu'un chapitre : rompre avec le Canada, ce qui renforcerait son enracinement. Cela nous aiderait, entre autres, à rompre avec le militarisme. Il faudrait, plus spécifiquement, rompre avec l'aliénation culturelle qui, pour beaucoup de Québécois, laisse entendre que notre nation n'a pas intérêt à s'assumer

pleinement, comme les autres nations. Dans nos grands débats sociétaux, il ne faut jamais escamoter la question nationale. Sinon, elle nous revient, comme un élastique.

L'auteur est membre fondateur du *Réseau québécois pour la simplicité volontaire*. Avocat de formation, il a travaillé, entre autres, dans les domaines de la solidarité internationale et de la défense des droits. Il est l'auteur de *L'ABC de la simplicité volontaire*.

*Rompre ! Le cri des « Indignés »*, Dominique Boisvert, Collection Résilience, [Éditions Écosociété](#)



## SE FORMER, S'INFORMER...

### Bénévolats nouveaux, approches nouvelles

Voici le Power Point d'une [présentation](#) intéressante faite au colloque du Regroupement québécois des intervenants et intervenants en action communautaire en CSSS (RQIIAC) en mai dernier au sujet du bénévolat. *Changements en cours et défis actuels en action bénévole* par Véronique Plouffe et Denise Denis du Réseau de l'action bénévole du Québec.

### Mémoires vives, un projet de théâtre intergénérationnel

Pendant un an, le cinéaste Simon Leroux a suivi la troupe de théâtre du Centre communautaire Le Chez-Nous de Mercier-Est, à Montréal. C'est une troupe essentiellement constituée de personnes âgées de 55 ans et plus. Elles en étaient à leur première création, une pièce écrite spécialement pour elles, intitulée *Le livre de la nature*, dans le cadre du projet *Les générations se donnent en spectacle*. Elles ont réalisé ce projet intergénérationnel en partenariat avec la Maison des jeunes et la Maison des familles du quartier.

Le film, *Mémoires vives*, présente les hauts et les bas de leur processus créatif. Il dure 55 minutes. On peut visionner la [bande-annonce](#). Pour organiser une projection, par exemple dans votre section locale de l'AQDR, contacter Simon Leroux à [hercot@gmail.com](mailto:hercot@gmail.com)

## SAVIEZ-VOUS QUE... ?

Par Gilles Boucher  
AQDR MRC Abitibi

Les chiffres autour du vieillissement de la population abondent, pour ne pas dire « inondent ». Mais certains sont aussi intéressants que révélateurs comme certaines des données du récent sondage de Statistique Canada.



Ainsi, saviez-vous que le recensement de 2011 a dénombré près de 5 millions (4 945 000) de personnes de 65 ans parmi lesquelles 92,1 % vivant dans un ménage ou un logement privé (en couple, seules ou avec d'autres), tandis que 7,9 % habitaient un logement collectif (une résidence pour personnes âgées ou un établissement de soins de santé ou services connexes).

Pour certains, ça veut dire « **seulement** 7,9 % », pour d'autres ça représente un « **énorme** 7,9 % », selon qu'on soit concerné,

financièrement ou autrement, dans ces 7,9 %.

Par ailleurs, dans la population des personnes âgées de 65 ans et plus en 2011, la majorité (56,4 %) vivaient en couple ; une décennie plus tôt on parlait de 54,1 %.

Plus de 7 hommes âgés sur 10 (72,1 %) et plus de 4 femmes âgées sur 10 (43,8 %) vivaient en couple en 2011.

La prévalence de la vie en couple diminue cependant avec l'âge. Chez les personnes âgées de 65 à 69 ans en 2011, 70,0 % vivaient en couple, et cette proportion était plus forte chez les hommes (77,9 %) que chez les femmes (62,7 %). Dans le groupe le plus âgé, composé des personnes âgées de 85 ans et plus, les aînés étaient moins nombreux à vivre en couple. Néanmoins, plus du cinquième (21,9 %) des personnes de cette tranche d'âge vivaient avec leur conjoint marié ou avec leur partenaire en union libre, soit 46,2 % des hommes et 10,4 % des femmes.

Enfin, d'après les données du Recensement de 2011, environ le quart (24,6 %) de la population âgée de 65 ans et plus vivait seule, en baisse par rapport à 2001 (26,7 %). La proportion de la population vivant seule était relativement faible et stable jusqu'à environ 50 ans pour les femmes, et jusqu'à environ 70 ans pour les hommes. Par la suite, la prévalence des personnes vivant seules augmente pour les deux sexes, mais de façon plus marquée chez les femmes. En d'autres mots une réalité semble tenir le coup, à savoir que les femmes sont plus nombreuses à survivre à leur conjoint que le contraire.

Et pourtant, précise le rapport, entre 2001 et 2011, la proportion de femmes âgées de 65 ans et plus vivant seules a diminué, tandis que la proportion d'hommes âgés vivant seuls est demeurée relativement stable.

La plus forte baisse de la proportion de femmes qui vivaient seules est survenue chez celles âgées de 80 à 84 ans. En 2011, 40,2 % des femmes de cette tranche d'âge vivaient seules, en baisse par rapport à 46,1 % en 2001.

La proportion d'hommes de cette tranche d'âge et vivant seuls a également diminué, passant de 20,1 % en 2001 à 18,6 % en 2011.



Pour vous donner une bonne idée des résultats de ce recensement sans avoir à fouiller tout le document, cliquez pour lire la [synthèse](#) *La situation des personnes âgées dans les ménages*.



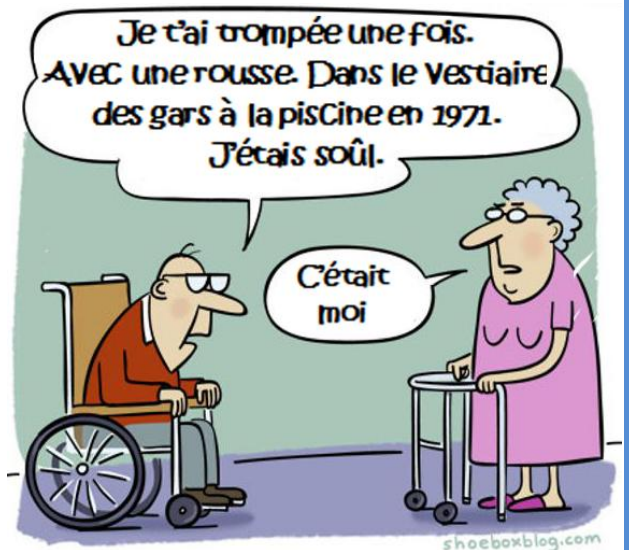
## Dans la série : *C'est là que ça a commencé*

Ma femme s'est assise sur le sofa près de moi pendant que je zappais avec la télécommande. Elle m'a demandé : « *Qu'est-ce qu'il y a sur la télé ?* » J'ai répondu : « *De la poussière.* » C'est là que la dispute a commencé.

Ma femme hésitait au sujet de ce qu'elle voulait pour notre prochain anniversaire. Elle dit : « *Je veux quelque chose qui a du punch et qui passe de 0 à 130 en l'espace de 3 secondes.* » Je lui ai acheté une balance. C'est là que la dispute a commencé.

La tondeuse à gazon est tombée en panne, ma femme n'arrêta pas de me demander de la réparer. Mais, j'avais toujours autre chose à faire : ma voiture, la pêche, les copains... Un jour, pour me culpabiliser, je l'ai trouvée assise sur la pelouse occupée à couper l'herbe avec des petits ciseaux de couture. J'ai alors pris une brosse à dents et je lui ai dit : « *Quand tu auras fini de couper la pelouse, tu pourras balayer l'entrée?* » C'est là que la dispute a commencé.

Ma femme se regardait dans un miroir. Elle n'était pas très contente de ce qu'elle voyait. Elle me dit : « *Je me sens horrible ; j'ai l'air vieille, grosse et laide. J'ai vraiment besoin que tu me fasses un compliment sur ma personne !* » Je lui ai répondu : « *Ta vision est excellente !* » C'est là que la dispute a commencé.



**LA FORCE DES S@GES – Bulletin électronique de l'AQDR**

**Rédacteur en chef :** Jacques Fournier

**Révision et mise en page:** Anne Falcimaigne

**Responsabilité :** Comité des communications de l'AQDR

*Les textes n'engagent que leurs auteurs et reflètent la richesse de nos débats.*

## ***Numéro de décembre 2012***

**Envoyez vos textes avant le 15 novembre**

**À : [jacques.talbot-fournier@sympatico.ca](mailto:jacques.talbot-fournier@sympatico.ca)**

